L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 14 MARS 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI 14 MATIN, MARS.

☞ Le lecteur trouvera, à la troisième page, les annonces de départ de steamers et de navires.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations, et en qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par A. Bouligny—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs des propriétés [illegible] dans le Premier, Deuxième, Troisième et Quatrième District, à Est et Ouest Bouligny et à Carrollton, provenant de la succession de dame Laurent Millaudon, épouse décédée de Laurent Millaudon.

Par D. [illegible]—au chantier de Marne, Long et Wo[illegible] à Algiers, le Saint Gerard—Et à l'entrepôt au coin des rues [illegible] et Magazine, tabac à chiquer, cirage, [illegible] Aussi au No 98, rue Tchoupitoulas, 100 demi barils [illegible].

Par Montgomery & Bro.—à leur salle d'encan, marchandises sèches, habillements, chaussures, chapeaux, &c. Et au coin des rues Remparts et St. Louis, à 10 heures, de [illegible] meubles.

Par S. Gi[illegible]—à 11 heures, sur le chemin Gentilly, [illegible] de l'Union, 30 [illegible] laitières, deux chevaux et un buggy.

Par Fo[illegible] & Spear—à leur bureau Passage de la Bourse, de magnifiques tableaux à l'huile.

Par R. Guterres—à sa salle d'encan, marchandises sèches de détail, et des drogues.

Par ordre du quartier-maître—au Broker's Press, au coin des rues Tchoupitoulas et du chemin Fe[illegible], deux [illegible] de foin de mais et 50,000 sacs à grains.

Par G. L[illegible]—au No 60 de la rue de Chartres, bottes, souliers, habillements et marchandises sèches.

Par Hoffman & Marks—au No 38 de la rue de Chartres, marchandises sèches et lingerie, sans réserve.

La journée de travail.

Nous vivons dans un siècle qui a reconnu une belle maxime: « le travail anoblit », et nous sommes sur un continent où cette maxime a reçu la plus haute consécration. Depuis Franklin jusqu'à Andrew-Johnson, le peuple américain s'est toujours incliné avec respect devant tout homme qui au talent ou au génie pouvait ajouter comme titre à l'estime publique qu'il était « le fils de ses œuvres. » Le travail est, en effet, la destinée de l'homme, la loi primordiale de l'humanité. Tout ce qui touche aux conditions du travail doit donc intéresser à un haut degré la société.

C'est un des grands bienfaits du progrès des idées modernes, et de la liberté qui en a été la conséquence, que de voir substituer aux scènes de violence et de désordre, jadis seuls recours des travailleurs opprimés, le recours à la libre discussion, l'agitation pacifique, au grand jour et bannières déployées, des questions de travail ou de salaire. Aussi, est-ce avec un respect profond pour la légitimité du droit dont il émane, que nous voulons parler du mouvement qui s'effectue en ce moment dans toutes les grandes villes de l'Union en faveur de la réduction de la journée de travail à huit heures.

Nous avons assisté, il y a quelques jours, à un noble et touchant spectacle. Plusieurs milliers d'ouvriers, réunis en procession, marchent en rangs et dans le plus grand ordre, après avoir défilé dans les rues de notre ville, sans avoir provoqué d'autre sentiment qu'un effet de la sympathie générale, se sont rassemblés pour conférer paisiblement et pour écouter des orateurs qu'ils avaient eux-mêmes invités à éclairer le débat par une discussion approfondie.

Rien n'est plus légitime qu'une pareille manifestation; sur d'une discussion calme et impartiale il faut toujours attendre la lumière. En demandant des conseils, les travailleurs doivent bien s'attendre à recevoir quelques flatteries, car le peuple a ses courtisans comme les souverains ont les leurs, mais il se trouvera dans le nombre des donneurs d'avis des hommes indépendants qui ne craindront pas de dire la vérité, et ce sera aux hommes de sens à distinguer l'ivraie du bon grain.

La question de la réduction de la journée de travail à huit heures peut être envisagée sous divers aspects. Au point de vue absolu, les arguments qu'on a fait valoir en faveur de l'affirmative ont un grand poids. Le but à atteindre a été parfaitement indiqué. Il faut que le progrès de l'industrie et le perfectionnement des machines amènent un état de choses où il sera permis à l'homme de partager également le temps de sa journée entre un travail manuel qui exerce les muscles et maintient le corps sain et vigoureux et le travail intellectuel qui exerce la pensée et élève l'âme. Mais on ne doit pas se laisser égarer par de telles aspirations, et se lancer prématurément dans un mouvement de réforme qui en retarderait peut-être la réalisation.

En matière de réforme, il faut avant tout tenir compte des circonstances de temps et de lieu. Dans le cas actuel, on doit donc se demander si la réduction proposée est possible et pratique dans les conditions où se trouve l'Union, au lendemain d'une guerre de quatre ans.

Au Nord comme au Sud, les taxes n'ont jamais été aussi élevées qu'elles n'ont jamais été, et ces deux circonstances contribuent à maintenir à des prix exorbitants les denrées et les choses nécessaires à l'existence. Qu'on réduise subitement d'un cinquième la quantité de travail fournie dans toute l'Union, et l'on doit s'attendre à une hausse correspondante dans le prix des produits de ce travail, hausse qui pèsera sur les travailleurs eux-mêmes en qualité de consommateurs, à moins que la réduction de travail n'ait pour corrélatif une réduction proportionnelle de salaire.

A ces conséquences il faut en ajouter d'autres, telles que la concurrence des produits étrangers, et la perturbation apportée dans un grand nombre d'industries. A bien considérer toutes les faces de la question, nous croyons que le moment n'est pas opportun pour mettre en pratique la mesure proposée. Sur le fond, cependant, nous pouvons nous tromper et nous n'avons pas la prétention d'être plus sages ni plus prévoyants que ceux qui sont directement intéressés à la réforme. Mais, sur la forme, nous croyons être dans le vrai, en disant que tout mouvement qui aurait pour objet de rendre la mesure obligatoire, soit par une législation fédérale ou locale, soit par un pacte ou une ligue imposée à la minorité, est contraire aux véritables intérêts des travailleurs. Il y a là un danger contre lequel il est de notre devoir de les prémunir.

Des pétitions ont été adressées au Congrès dans le but d'obtenir une loi qui fixe la durée de la journée de travail à huit heures; des propositions ayant le même objet, ont été soumises à la Législature de la Louisiane. Ceux qui demandent l'intervention du pouvoir législatif dans une pareille question ont-ils bien réfléchi à ce qu'ils faisaient? N'est-ce pas compris que cette intervention était la destruction du principe de la liberté des contrats, qui a fait, aux Etats-Unis, le travail égal au capital, et qui est sa sauve-garde dans l'avenir comme dans le présent. Si les travailleurs demandent aujourd'hui à un Congrès, ou à une Législature, de décréter arbitrairement que la journée de travail ne sera que de huit heures, ne lui reconnaissent-ils pas par là le pouvoir de la fixer à douze heures aujourd'hui ou dans six mois? Et le pouvoir de fixer la durée du travail n'entraîne-t-il pas celui de fixer les salaires?

Ainsi, on abandonnerait le principe conservateur de la liberté, la règle tutélaire de la non intervention entre ces deux puissances sociales—le travail et le capital—qui doivent s'accorder et s'équilibrer d'elles-mêmes en vertu de la grande loi économique de l'offre et de la demande, pour se lancer dans l'arbitraire législatif. Entre le désir de se rendre populaires auprès des masses, et la crainte de léser des intérêts puissants, les législateurs, ballotés par les influences diverses, seraient portés à défaire à chaque session leur ouvrage de la session précédente, et il en résulterait une incertitude et une confusion déplorables.

Que les travailleurs se méfient donc de toute législation, car favorable aujourd'hui elle pourrait se retourner demain contre eux. Qu'ils évitent également de se lier par une ligue qui placerait toutes les industries sous le même niveau. Vouloir mettre le travail sur un lit de Procuste, c'est mal comprendre ses intérêts. Demandez-lui les coudées franches, au contraire, et il saura se protéger lui-même. Que les travailleurs discutent, se consultent, s'entendent et se soutiennent, rien de mieux. Mais chaque industrie a ses exigences, ses conditions, qui varient suivant la saison, le climat, la marche des affaires, l'abondance ou la rareté des bras.

Notre conclusion est donc contraire à toute mesure qui aurait un caractère compulsoire et qui s'appliquerait sans distinction. Un mouvement qui aboutirait à ce résultat, quelque louables que soient les aspirations qui l'ont produit, serait funeste dans ses conséquences. La liberté est la poule aux œufs d'or des travailleurs de ce pays: qu'ils se gardent pas à se rappeler de l'avoir éventrée.

PRÉCAUTIONS SANITAIRES.—Nous appelons l'attention des autorités et des habitants des paroisses Orléans et Jefferson, sur une proclamation du maire Kennedy, insérée dans nos colonnes. Cette proclamation, basée, paraît-il, en vertu d'instructions émanant de l'autorité militaire, prescrit une série de mesures sanitaires destinées à prévenir la propagation de toute épidémie. Il est de l'intérêt de tous de s'y conformer afin d'éviter à la communauté des fléaux que nous n'avons que trop redoutables.

☞ On trouve aux annonces que M. RICHARD C. BOND se porte candidat à la place de greffier de la Quatrième Cour de District, et qu'il se soumet à la décision de la convention démocratique nationale.

NOUVELLES PAR LA VOIE DE NEW-YORK.

Nous empruntons aux journaux de New-York du 8 courant les paragraphes suivants:

Hier, s'est réuni à Harrisburg la convention républicaine de la Pennsylvanie, pour faire le choix d'un candidat à la place de gouverneur. Les partisans du Président mettaient en avant le nom du général John W. Geary. Les radicaux portaient de M. James K. Moorhead et de M. W. W. Ketchum. On croyait que les amis de M. Geary l'emporteraient.

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que les membres conservateurs de la législature du Tennessee, indignés de la conduite tyrannique de la majorité radicale dans les délibérations, avaient donné leur démission en masse. Vingt et un membres en effet se sont retirés en protestant contre le déni de justice dont nombre de leurs constituants sont l'objet. Par le fait, il n'y avait plus de législature, et le gouverneur Brownlow vient d'ordonner une nouvelle élection pour remplacer les démissionnaires. L'irascible révérend traite leur démarche de factieuse, et peu s'en faut qu'il ne les accuse de rébellion.

Le *World* signale des triomphes partiels du parti démocrate dans l'Etat de New-York. A Troy, le maire élu avant-hier appartient à ce parti; à Ithaca, la liste entière des démocrates, pour les élections municipales, a obtenu la majorité. A Utica, ville jusqu'ici exclusivement républicaine, plusieurs candidats démocrates ont été nommés. Ces symptômes d'un revirement de l'opinion publique ne sont pas à négliger; ils témoignent de la juste faveur dont jouit auprès des masses la politique présidentielle.

Sir Frederick Bruce a eu une conversation très animée avec M. Seward à propos des Féniens. Le ministre britannique a déclaré qu'il importait peu à l'Angleterre que les Féniens fissent ou non des démonstrations publiques, et qu'ils se promenassent dans les rues, bannière déployée, mais il attire l'attention du secrétaire d'Etat sur les résultats possibles de ces manifestations, sur les collectes de fonds et sur l'usage qui pourrait en être fait. Sir Frederick a ajouté que ce qui encourage les Féniens, c'est qu'ils supposent que le gouvernement des Etats-Unis leur est des plus favorables; opinion à laquelle ils peuvent être induits par la participation de certains fonctionnaires aux démonstrations.

Par le vapeur *Havana*, arrivé hier de Rio de Janeiro, nous avons reçu des nouvelles du Brésil et de la Plata, en date du 13 février.

La guerre continue dans le Paraguay. Le gouvernement brésilien persiste à demander la déchéance et l'expulsion de Lopez, avant d'ouvrir des négociations pour la conclusion de la paix. Un navire cuirassé a été envoyé dans la Plata. Deux escarmouches ont eu lieu entre des troupes argentines et des Paraguayens qui avaient traversé la Parana. On évalue à 35,000 hommes le chiffre des armées alliées campées au Paso de la Patria.

LA QUARANTAINE.—Un ordre du général Canby en date du 13 mars, déclare que l'ordre No 22 relatif à la quarantaine s'applique à Pensacola et aux autres ports de la Floride, et que les officiers de santé aux diverses stations sont autorisés à appliquer les mesures de quarantaine à tout navire suspect, même lorsque le port d'où il viendrait ne serait pas compris dans la liste des ports désignés comme infectés.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—*Les Filles de Marbre* ont été bien rendues hier par Mme Elodie Guérard qui a fait une superbe Marco, Mme Gravier qui a été touchante dans le double rôle de Thea et de Marie, et par MM. Gravis, et Paul Alhaiza. M. Genin a très bien chanté, la chanson à boire du prologue et les couplets de [illegible].

Demain, on donne *Les Orchestres* [illegible] *Martin*, dans lequel M. Gravier remplira le rôle du père Martin, et *Trente-et-Quarante*, opéra en un acte.

SUCCESSION DE DAME LAURENT MILLAUDON.—Alfred Bouligny, encanteur, vendra aux enchères, mercredi, 14 du courant, à la Bourse des Marchands de belles propriétés appartenant à la succession de dame Laurent Millaudon, situées dans le Premier, le Deuxième, le Troisième et le Quatrième District, ainsi que dans Est et Ouest-Bouligny et à Carrollton. On trouvera la description de ces propriétés, qui conviendraient toutes à un placement avantageux pour les capitalistes, dans l'annonce de la vente aux enchères insérée plus loin.

SAVON DE PYLE.—C'est le meilleur savon qui ait encore été mis en usage. Il est pur et sûr; il ressemble au savon français et se conserve facilement. Il est également bon pour le blanchissage et la toilette. Une livre de ce savon fait aisément trois gallons de bon savon mou par une simple dissolution dans l'eau. La poudre bleue de Pyle est aussi le meilleur bleu qu'on puisse employer.

Ces deux articles, sortis des manufactures de James Pyle à New-York, se vendent en commission chez A. D. GRIEFF, au No 54 et 56 de la rue Vieille-Levée.

EXCURSION.—Le beau vapeur Créole offre de nouveau ses services à tous les excursionnistes qui veulent visiter les échelles de l'Est. Il partira pour la baie de St-Louis et tous les points de la côte jusqu'à Ocean Springs, jeudi 15 mars, après l'arrivée du train de Pontchartrain de 9 heures du matin, et reviendra d'Ocean Springs le vendredi matin. Pour plus amples renseignements voir l'annonce.

CHRONIQUE LOCALE.

ENQUÊTE SUR LE MEURTRE DE LA RUE ST-CHARLES.—Des six personnes qui avaient été arrêtées comme impliquées dans cette triste affaire, cinq ont été déchargées avant-hier, après leur jugement devant le coroner. Sur le tout, l'enquête maintenue par M. Davis, chef de police, le coroner, M. Yeisier, a dit qu'il avait une lettre de autorité pour se conduire ainsi, mais qu'il ne se fut pas avisé de renvoyer les personnes détenues.

Avant de mourir, Graber avait fait la déposition suivante:

« Moi, J. F. Graber, j'affirme que, du mieux que je puis me rappeler et croire, Richard Murphy, que j'ai reconnu, m'a, dans la nuit du 9 mars, frappé à l'abdomen avec un instrument tranchant, et que j'ai distinctement vu cet individu tenir l'instrument avant qu'il s'en fût servi contre moi, et qu'il était accompagné d'un individu que je crois être Hennessy et autres; je fais, que je pourrais reconnaître si j'étais mis en face des témoins. »

Voici maintenant le résumé des divers témoignages:

Isidore Giraud dépose qu'il se trouvait dans la cuisine du Sam's Saloon quand il entendit du bruit dans le café. Il vint, trouva le salon plein de monde et vit un homme frapper Graber de la main. Il le renversa et lui donna des coups de pied. Le témoin prit l'homme par les épaules; un autre lui dit que cela ne le regardait pas. Celui qui avait renversé Graber dit alors qu'il avait un pistolet. Le témoin courut à la porte et appela la garde qui arriva, mais qui refusa d'arrêter l'homme qu'on lui désignait parce qu'il était un officier de police supérieur en grade. Le témoin affirme positivement que ce n'est pas Hennessy qui a frappé Graber. Il entendit un des hommes dire à Graber: "Vous m'appelez fils de...", et que Graber s'en avoir fait.

E. D. Craig dit qu'il se trouvait au café de Sam avec quatre ou cinq messieurs lorsqu'il entendit un grand vacarme et vit un homme de haute taille tenant un pistolet. J. F. Graber était alors au fond d'une loge où il fut frappé par un homme qui était accompagné de plusieurs autres. Bientôt après Graber sortit, se dirigea vers le fond du salon et dit qu'il était blessé. Le témoin ne pense pas que l'homme qui tenait un pistolet soit celui qui attaqua Graber. Il ne pense pas qu'il put le reconnaître. Il ne reconnaît aucun de ceux qui ont été à Graber ce mauvais parti.

H. E. Swasey dépose qu'il était dans le salon de Sam vers 10 heures et demie, dans la soirée du 9, avec quelques amis, mangeant des huîtres; quand il entendit un mouvement auquel il ne prêta pas d'attention tout d'abord parce qu'il ne reconnaissait personne du groupe. Maintenant. Mais bientôt il entendit Graber se plaindre qu'il était blessé. Graber s'était porté en avant de la loge où le témoin se trouvait, avait tiré sa chemise, examiné la blessure sans être vu, et s'était dirigé vers le cœur en se tenant le ventre avec la main. Il était assis sur le bord du salon au moment de l'accident; ils l'ont mis dans un cabriolet pour rentrer chez lui. Il ne le vit partir soutenu par deux personnes. Il ne connaît pas les noms des personnes accusées. Il sait qu'il était de haute taille disait: il m'a appelé un coquin d'Irlandais, fils de — ou quelque chose de semblable.

Peter Caracannel ajoute aux dépositions qui précèdent qu'un officier de police avait été appelé pour faire une arrestation et qu'il avait refusé. Il ne reconnaît pas les prévenus. Il répondit alors, dit-il, une quinzaine de personnes dans le salon.

Henry Hamburger dit qu'il trouva J. F. Graber dans la loge où il avait été frappé. Graber lui dit en montrant sa blessure: Je suis perdu. Le témoin a vu la même scène que les autres, mais il ne peut reconnaître les accusés.

Nous avons donné hier aussi la déposition de Lipscomb.

Joseph W. Dunphy dépose qu'il était entré au salon de Sam avec plusieurs officiers de police, et qu'il avait rencontré au coin des rues St-Charles et Poydras, et conversait avec David Hennessy. Il le reconnaît parmi les accusés. Ils se trouvaient à boire au comptoir vers la barre lorsqu'ils entendirent du tumulte dans l'autre salle. Alors David Hennessy était près de lui. Le témoin vit M. Graber et un autre homme lutter l'un contre l'autre et tomber ensemble sur le plancher. Bientôt après la querelle, M. Graber s'approcha contre eux en disant: Je me suis aperçu qu'il n'a pas dû chercher ce que Hennessy n'était pas près de lui, et je n'ai pu voir qu'il l'eût jamais approché dans cette soirée, et bien certainement ce n'est pas lui qui a frappé Graber. Hennessy sortit du salon avant que les officiers constables ne fussent accès avec lui.

L'officier de police, M. J. Butler, déclare qu'il entendit appeler la garde vendredi soir vers onze heures. Il entra dans le salon de Sam. M. Giraud lui dit, en montrant un gros homme habillé de gris, comme un constable: « Arrêtez cet homme, et faites-le [illegible]. » Je mis la main sur le collet de cet homme et demandai à M. Giraud s'il persistait dans son accusation contre lui. Ne recevant pas de réponse, je compris qu'il voulait simplement se débarrasser de lui et le mis dehors.

Il avait un pistolet dans la poche et était fort agité, j'entendis en même temps une dispute. Le témoin ne se rappelle pas avoir été appelé. Je ne regardais point partout ailleurs et ne la personne qui est été blessé. M. Graber a d'heures après, comme je quittais les lieux, et plusieurs hommes m'ont entraîné à cette dernière blessure.

Butler reconnaît Hennessy et Murphy et le connaissait l'homme au pistolet qu'il a renvoyé. Hennessy et Murphy étaient au salon quand la querelle y a eu lieu, mais il n'a pas vu qu'ils eussent frappé quelqu'un.

A. E. Dick dit que le tumulte où il était, il entendit du bruit, qu'il courut, et vit Graber étendu sur le plancher. Un homme du nom de [illegible] lui demanda de courir au pied. Ils furent séparés, et Graber se leva dans une [illegible].

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

INCENDIE A NATCHEZ.

Indemnité réclamée par un Caroliniens.

La pétion référée.

BILL D'ADMISSION DU COLORADO.

OPPOSITION DE M. SUMNER.

La chambre et les emprunts étrangers.

Fondation d'un hôtel des invalides.

Concentration de troupes en Floride.

Arrestation du guérilla Quantrell.

IL EST CONDUIT A WASHINGTON.

Marchés du Nord et de l'Ouest.

Natchez, 13 mars.—Le City Hôtel a été détruit hier soir par le feu. La perte est forte, mais couverte par les assurances jusqu'à concurrence de $16,000.

Vicksburg, 12.—Le vapeur Grey Eagle a passé à 6 h. P. M. descendant le Seave et le Swallow à 8 h. P. M.; le Continental à 3 h. P. M. Le fleuve monte.

Washington, 12.—Le sénateur Sherman a présenté la pétition d'un citoyen de Columbia de la Caroline du Sud, qui demande indemnité pour la destruction de sa maison. Il a reçu du général Sherman une lettre disant que la ville de Columbia n'a pas été incendiée par l'autorité fédérale, mais par ordre du général Wade Hampton. Le général Sherman avance que la ville était en feu quand il y est entré. La pétition a été référée au comité des réclamations.

Le bill d'admission du Colorado a été discuté. M. Sumner s'est opposé à la mesure parce qu'il ne voit dans la constitution d'Etat aucune clause favorisant le suffrage des nègres.

La chambre ne veut autoriser aucune présentation de résolution déclarant qu'il est inexpédient de s'occuper d'aucun plan qui tendrait à garantir aucun emprunt Mexicain ou Fénien.

Le bill de réciprocité a été discuté.

Washington, 12.—Il y a plusieurs semaines déjà qu'une délégation des provinces britanniques visita Washington dans le but de continuer le commerce de réciprocité, entre les Etats-Unis et les provinces anglaises.

Un bill relatif à cette affaire fut rapporté à la chambre. Il fut discuté pendant plusieurs jours et hier il a été rejeté.

En conséquence, l'acte du tarif étranger est applicable maintenant aux provinces britanniques commerçant avec les Etats-Unis.

Toronto, 12.—Le nombre des volontaires appelés par le gouvernement excède de beaucoup la demande. Un ordre officiel militaire déclare que l'incursion projetée des Féniens et éprimant toute confiance dans le succès des volontaires en cas d'invasion, a été publié.

Louisville, 13.—Tabac ferme; de choix, hausse. Ventes: 111 boucauts; porc nominal à $7 50 c.; bacon, épaules 14 c.; côtés 17 1/2; mais de 56 à 69; avoine 42 c.; whisky $2 25.

Farine superfine $7.25; fine, de $5 à $6.25.

Cincinnati, 13—Farine sans changement; blé $1.80; maïs 48c; avoine 37c.—Porc inactif à $27.50; saindoux 18 1/8.—Sucre 12 1/2 à 15 1/2. —Café languissant à 28c.—Coton nominal à 37c.—Whiskey $2.25.

Washington, 13.—L'orateur a annoncé le comité suivant pour le service civil des Etats-Unis et pour en promouvoir l'efficacité, savoir: Jenks, Shallabarger, Hogan, Baker, Myers, Mickee et Humphrey.

Un bill pour l'incorporation d'un asile militaire et naval en faveur des officiers et hommes entièrement invalides de la force des volontaires a passé.

La chambre a donné son concours au bill du sénat qui étend le délai accordé au commerce pour retirer les marchandises des magasins de la douane.

Omaha, 13—Tous les principaux chefs des tribus de l'Upper Platte et des Sioux se sont réunis au Fort Laramie et ont donné l'assurance positive hier, par le télégraphe, qu'ils observeraient la paix.

On a achevé soixante milles de la ligne télégraphique du Pacifique de l'Union.

New York, 13—Le vapeur Hunter, parti de la Havane le 9, est arrivé.

Le général Foster concentre des détachements de troupes, sur divers points de la Floride et les forme en régiments pour tenir garnison.

Le guérilla Quantrell a été arrêté et sera conduit à Washington pour y être jugé.

New York, 13—Le coton a fermé à 41 c.; la farine a baissé de 10 c.; café inactif; sucre languissant, et lourd à 11 c.; mélasse languissante; porc $26 1/2; argent facile à 6 p 0/0; sterling 109 5/8.

L'or a fermé à 130. Les fonds du gouvernement sont inactifs, les actions sont bien tenues.

St-Louis, 10—Farine lourde à $6 75 à $7 pour l'ordinaire et $8 60 à $10 pour l'extra; blé $1 60 à $1 80; mais de 55 à 65; porc $27; bacon plus bas; épaules 13 c; côtés 17 1/8 c; jambons au sucre 21; saindoux 18.

(*Autres dépêches.*)

New York, 12 mars.—L'assistant-secrétaire du Trésor Chandler, et Rollins, commissaire du revenu de l'intérieur, sont arrivés pour instruire l'affaire des fraudes dans les distilleries.

On ne publie pas les noms des distilleries saisies, parce que plusieurs, dit-on, n'avaient pas des intentions frauduleuses.

Les Féniens ramassent toujours des fonds et ajoutent au volume de leurs opérations.

On n'est pas encore sûr la piste des voleurs qui ont enlevé $1,500,000 au bureau de Lord.

Washington, 13 mars—Le col. Estavan, de Mexico, qui passe pour être l'agent confidentiel de Maximilien, a ouvert un bureau dans l'avenue de la Pennsylvanie.

Le sénateur Dixon est sérieusement malade.

New York, 13—Le correspondant du Herald lui écrit de Washington, que les agents du Trésor au Sud ont été chargés d'informer le public, et surtout les cotonniers, que l'emprunt du coton confédéré, que le soi-disant coton confédéré continuera d'être considéré comme la propriété de l'Etat de quelque cotte qu'il est par conséquent passible de saisie et de confiscation.

Le secrétaire Seward a assuré les autorités canadiennes que les frontières seront bien gardées, et l'on dit que des troupes nationales y sont envoyées.

Une dépêche d'Albany au *World* dit qu'on croit que le gouverneur de New York ne prendra aucune mesure pour prévenir l'invasion du Canada par les Féniens, mais qu'il laissera entièrement cette affaire à la discrétion du gouvernement fédéral.

Le comité de la Chambre sur le chemin de fer en droite ligne à New York a décidé qu'il serait fait un rapport défavorable au bill.

La contrebande sur les frontières du Canada, excepté pour le whisky, est généralement fermée.

New York, 13 mars, 12 M.—Ventes de coton à 40 c.—L'or a été vendu à 129 1/8.

Washington, 13—Sénat—Le bill pour agrandir le délai accordé pour retirer les marchandises des magasins de la Douane a passé, le mois de mai ayant été mis à la place du mois d'avril.

Chambre—La résolution pour acheter le portrait de Joshua R. Giddings, exposé maintenant dans la salle de la bibliothèque du Congrès, a été adoptée.

Toronto, 13—Le nombre des volontaires qui répondent à l'appel du gouvernement est considérablement au-dessus des besoins de la défense.

New-York, 12—Le marché aux actions est plus animé et plus actif. L'excitation des opérateurs sur l'or continue.

Une dépêche au *Commercial* dit que le Président a dit à un membre du congrès samedi qu'il regardait la Louisiane comme de plus en plus loyale depuis qu'elle a été achetée, et la Caroline du Sud comme plus loyale qu'il y a trente ans.

Le secrétaire Seward a assuré au ministre anglais que les Féniens ne seraient pas autorisés à commettre un acte patent d'agression et que le gouvernement lancera une proclamation si les lois sont violées.

Une dépêche au *Post* dit que le comité des voies et moyens fera un rapport favorable pour la taxe de cinq cents par livre de coton et de 5 p. c. sur tout revenu au-dessus de $1,000.

New-York, 14—Le steamer New-York, parti d'Aspinwall le 4, est arrivé avec $1,495,000.

Le vapeur Sawanee, parti de Panama le 28, est arrivé. On a découvert de nouvelles mines d'or à Tumasco.

Tout est calme dans l'Amérique Centrale. Une crise monétaire est imminente à Lima et Callao. La déclaration de guerre contre l'Espagne par l'Equateur est confirmée ainsi qu'une alliance entre l'Equateur, le Pérou et le Chili.

Raleigh, 13—Le bill qui permet aux nègres de témoigner en justice dans les procès où ils sont intéressés, a passé dans la Législature de la Caroline du Nord.

New-York, 13—Luther S. Lawrence, courtier, arrêté il y a quelque temps comme ayant en sa possession $5,000 en bons des Etats-Unis, a été honorablement acquitté.

Une dépêche d'Albany dit que le public pense que le gouverneur Fenton pardonnera au jeune Ketchum. On n'en dit pas les motifs.

Le *Reporter* de Cork (Irlande) dit que l'émigration pour les Etats-Unis a commencé déjà sur une vaste échelle.

LÉGISLATURE.

SÉNAT, 13 mars.

Le bill de M. Kenner amendant l'acte fixant les termes des Cours de district dans les paroisses rurales, est adopté.

Un acte pour amender l'acte de revenu, présenté par M. Bruslé, est référé au comité de finances.

M. Burthe présente un acte pour amender la charte de la ville de Carrollton, de manière à rendre plus effective la collection des taxes.

Le bill de la chambre, accordant $6,872 35 à MM. Pinnegar et McLean pour réparation à bord du steamer *Algérine* en 1866, est référé au comité des réclamations.

Le bill de M. Duvigneaud relatif à l'amendement constitutionnel qui doit être soumis au peuple à l'élection de mai prochain, est amendé, adopté et envoyé à la chambre.

Le juge Duvigneaud appelle l'ordre du jour. Les bills relatifs à l'éducation publique sont alors adoptés, savoir: Un acte pour autoriser les juris de police des paroisses à établir des écoles libres et à lever et collecter des taxes pour les soutenir; et un acte pour abolir la place de surintendant des écoles publiques et pour transférer ses devoirs à l'auditeur des comptes publics.

M. Bruslé, au nom du comité spécial, fait un rapport favorable à un bill pour la fondation d'un asile militaire et recommande fortement l'adoption d'un acte à ce sujet.

M. Mohan présente un amendement constitutionnel pour fixer le travail de la journée à 8 heures au lieu de 9 heures. Référé au comité judiciaire.

Le bill de secours pour R. T. Hall, amendé par la Chambre, qui a substitué une somme de $250 à celle de $300, est adopté.

Après avoir passé le bill de la Chambre pour établir un bureau d'immigration, le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Sur motion de M. Tucker il est résolu qu'un comité spécial sera nommé pour examiner le calendrier et y choisir tels bills qui, dans l'opinion de ses membres devraient être adoptés immédiatement.

Un acte présenté par M. Scanlan, relatif à l'assessment des taxes dans la ville de la Nlle Orléans, est référé au comité de finance.

Est référé au comité spécial sur le dessèchement un acte pour amender l'acte relatif au dessèchement des terres marécageuses des paroisses d'Orléans et de Jefferson.

L'acte relatif aux examens judiciaires dans la paroisse d'Orléans est référé à un comité spécial de cinq membres choisis parmi les délégués de la ville. Font partie de ce comité: McConnell, Jones, Fenner, Scanlan et Thieneman.

Une communication invitant les membres de la chambre à assister à la lecture qui doit être faite à l'Hôtel de Ville est reçue.

Est référé au comité sur les réclamations un acte de secours pour Sarah L., veuve de James J. Caldwell.

Sur motion de M. Duraide, il est résolu que si la chambre s'ajourne, elle s'ajournera à 7 heures du soir chaque jour pendant le reste de la session.

La chambre examine l'acte concernant la liquidation de certaines banques et s'ajourne.

SÉANCE DU SOIR.

La chambre se réunit de nouveau à 7 heures du soir. Mais n'étant pas en nombre à huit heures, elle s'ajourne au lendemain à onze heures du matin.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 13 mars.

L'animation d'hier dans le coton a été suivie aujourd'hui d'une faible demande et d'une légère baisse causée en grande partie par une réaction défavorable dans le change étranger.—Les ventes ne sont seulement que de 2,500 balles, ce qui fait 11,000 balles pour les trois derniers jours. On pensait généralement que la hausse des 5-20 à Londres ferait tomber l'or à New York, et il était difficile de s'expliquer le chiffre de 131 1/4, fixé à midi. Une dépêche particulière disait, il est vrai, en annonçant le prix de 132, "qu'une clique achetait"; une autre dépêche, donnée de la même personne, nous apprend ensuite que le marché était calme à 131 1/4 et une dernière ajoutait qu'il avait clos à 130 1/2—ce qui prouve que la clique n'avait pas réussi à maintenir les prix. Les dépêches d'Europe. Ces dépêches nous avaient préparés au prix de 129 1/2.

L'or a ouvert ce matin à une hausse, une vente s'étant faite à 130 et d'autres ayant eu lieu à 129 1/4; mais les nouvelles de New York ont amené une baisse et le marché a clos à 127 1/2 à 128 contre 129 hier soir. Les transactions embrassent $5000 et $10,000 à 127 1/2; $10,000 à 127 3/4; $5000 et 10,000 à 128, $4000 et $10,000 à 128 1/2; trois lots de $5000 et $10,000 à 128 3/4; $2000 à 129; $5000 et $8000 à 129 1/4; $10,000 à 129 1/2; $10,000 à 130. — Il ne s'est rien fait d'important dans l'argent. Les courtiers donnent 120 à 121 des petites sommes en demi piastres américaines et vendent à 123 à 124. Les piastres mexicaines sont tenues à une fraction au dessus du taux le plus élevé de l'or ou sont demandées au pair.

Le change étranger a ouvert aux cours d'hier, mais a subséquemment fléchi. Le Sterling a clos à 128 1/4 à 138 1/2 le No. 1 à première classe contre 138 1/2 à 139 et 139 1/4 hier soir. Les ventes embrassent £8000 (2,500 et 5,500) en bonnes traites clear à 138; £6000 (2000 et 4000) No. 1 à 128 1/2 et £9000 (1000, 3000 et 5000) de première classe, vendues de bonne heure, à 129. — Il s'est vendu 60,000 francs en change commercial à 4.12 1/2 et un peu de No. 1 à 4.08 3/4 à 4.07 1/2. — Les banques tiennent le Sterling à 129 1/2 à 140 et les Francs à 4.05.

Les acheteurs de change américain ont obtenu un nouvel échange. Il s'est vendu, au dehors, $175,000 (50,000 et 125,000) à vue, sur New York, à 1/4 d'escompte; $170,000 (15,000, 25000 et 130,000) à 3/8, et $50,000 à 1/2; 30,000, à 30 dix jours, à 1/2, et $10,000, à trente jours; à 1 1/4. Les banques ont tiré sur New York au pair à 1/8 d'escompte, mais, à la clôture, il y avait une tendance générale à 1/8 d'escompte.

Il n'y a eu que peu de vente d'actions, 50 actions de la banque des Citoyens se sont vendues à $123, et un autre lot à $123. Hier, 50 des Water Works ont rapporté $53.50 et 30 de la banque du Sud $102.50. Les cotes sont ceux de ville pour vendre sont cotés à 90 1/4 à 91 les consolidés et à 80 à 82 1/2 les émissions en faveur des chemins de fer, suivant les coupons.

Les billets de la banque de l'Etat de la Louisiane ont été recherchés, mais la quantité sur place en est limitée à $700 et sont vendues à 78 cents à la piastre. Un fort lot rapporterait probablement davantage. Une petite somme en billets de la banque des Marchands s'est vendue à 80 3/4.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi soir, 13 mars 1866.

COTON.—Ce matin, à l'ouverture du marché, la demande était fort animée, et les acheteurs montraient des dispositions à traiter pourvu qu'on acceptât les prix payés hier soir; mais, de bonne heure encore, le change étranger ayant été de nouveau jeté dans un état d'incertitude et de dépression par la propagation de télégrammes annonçant qu'à New York l'or était tombé à 129 1/4, le mouvement a été énervé, de telle façon que le montant des ventes a dû se borner à 2080 balles, écoulées à des taux irréguliers et décidément plus faibles. Dix courtiers se sont partagés les affaires. Les prix ont aussi été déprimés par l'ampleur des envois qui nous parviennent journellement, lesquels sont encore augmentés par suite de la facilité qu'offre actuellement la rivière Rouge à la navigation des bateaux d'un fort tonnage, les planteurs ainsi que les détenteurs se trouvant par là à même d'envoyer sur le marché la balance de leurs récoltes. Les cotes suivantes se rapportent le plus possible des prix payés à la fin de la journée, savoir: ordinary 33 à 35 cts, good ordinary 36 à 37, low middling 38 à 39, middling 42 à 44.

Les ventes faites durant les trois jours qui viennent de s'écouler ont embrassé un montant de 11,080 balles. Les arrivages, depuis vendredi soir—abstraction faite des envois reçus de Mobile, de la Floride et du Texas, lesquels sont compris dans leurs tableaux respectifs—comparés aux arrivages effectués dans le même laps de temps, la semaine dernière, montrent un accroissement de 1097 balles (9764 contre 8667). Une révision du montant des affaires d'hier n'a porté qu'à 7980 balles le chiffre des ventes de la journée, un acheteur ayant pris 300 balles de moins qu'il n'avait été d'abord rapporté.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1865	balles	32[illegible]
Reçu aujourd'hui		2[illegible]
précédemment		5[illegible]
		[illegible]
		[illegible]
Expédié aujourd'hui		3[illegible]
précédemment		47[illegible]
		[illegible]
Stock en mains à bord de [illegible]		[illegible]

SUCRE ET MÉLASSE.—Seulement quelques boucauts de sucre et 17 barils de mélasse sont arrivés aujourd'hui de la côte et le stock de ces deux articles est fort limité et la demande nulle. Aussi ne s'est-il vendu que 18 boucauts de sucre blanc clarifié à 16 1/4 cts la livre. Pas d'affaires dans la mélasse. Les dernières transactions dans cet article ont eu lieu à 11 1/2 cts le gallon de la qualité de premier choix. Le marché est abondamment pourvu de sucre et de mélasse de Cuba mais ces deux articles sont délaissés. La mélasse de Cuba peut être cotée à 40 à 42 cts le gallon. Il en a été demandé pour 40 cts, mais le stock est tenu; on en demande des prix plus élevés, et il est sur le point d'être emmagasiné. Les prix du sucre de Cuba sont tout à fait nominaux, et des chiffres même approximatifs ne seraient placés à propos dans le cas actuel.

TABAC.—Les approvisionnements de tabac sont trop faibles pour permettre des transactions étendues. Il s'en est vendu 37 boucauts, pris en peu pour le Mexique et en majeure partie pour le commerce de la ville, à des prix qui s'alignent avec les cotes suivantes: low refused 7 à 7 1/2 cts, good refused 9 1/2 à 10 cts, common leaf 11 à 15, fair 16 à 17 cts, good—à 20 cts, fine 24 à 25 cts, choice selections 28 à 30 c la livre.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—Il ne s'est opéré aucun changement important depuis hier dans l'état du marché en général. Le mouvement y a été peu animé aujourd'hui et les prix ont penché en faveur des acheteurs. Les envois de provisions arrivent fréquemment en ce moment.

FARINE—Il ne s'est opéré aucun changement sur ce marché depuis hier. Les bas grades abondent, mais ne s'écoulent que difficilement, tandis que les descriptions meilleures sont rares et en demande. Ventes d'aujourd'hui: Commune à $6.25, fine $7 50, superfine $8, $8.25 et $8 37 1/2, fair extra $11 et extra de choix $14 50 le baril.

MAIS—Forts approvisionnements et bonne demande. Ventes d'aujourd'hui: mélangé à 75 cts, jaune mélangé et jaune à 77 cts et blanc à 82 cts le boisseau.

AVOINE—Les approvisionnements d'avoine ayant acquis de l'ampleur, il n'y a presque pas de demande et les prix de cet article sont les mêmes que ceux d'hier. Ventes: ordinaire 50 cts le boisseau. La prime est tenue à 55 cts et la choisie 58 cts le boisseau.

SON—Les approvisionnements de son s'accumulent, mais les prix sont sans changement. Il s'est fait des ventes à $1 60 les cent livres.

FOIN—Les approvisionnements de foin sont actuellement peu de chose, mais on en attend de plus forts. 300 balles de prime de l'Ouest se sont vendues à $30 le tonneau. Il s'en est fait d'autres ventes mais les particularités de ces dernières transactions ne sont pas encore venues à notre connaissance.

PORC—Le marché est fort calme et déprécié. Ventes de 150 barils de mess à $30 le baril, prix qui est celui du détail.

VIANDE VERTE—Il n'y en a pas beaucoup sur place. Les épaules en premières mains se vendent à 13 1/4 cts la livre. En détail les épaules commandent 14 1/2 et les plats côtés 16 cts.

BACON—Les approvisionnements de bacon sont forts, mais l'article est calme. Les épaules se vendent en manière de détail à 14 1/2 cts la livre, les plats côtés ribbed à 18 cts, les plats côtés découverts à 19 cts, les jambons au naturel 21 à 22 et les jambons couverts et curés au sucre à 24 à 25 cts la livre.

SAINDOUX—Assez abondant, mais la demande ne s'en fait que pour le détail qui achète à 20 cts la livre de prime en tierçons et 22 cts en barillets.

WHISKY—Le marché au whisky est calme et il ne se fait que des ventes bornées et en détail à $2 26 à $2 34 le gallon de rectifié.

CHANDELLES—Sont calmes et se vendent en petits lots à 20 cts la livre de short weight et 24 cts le full weight.

HUILE DE CHARBON—Se vend en détail à 80 cts et en caisses $1 le gallon.

BEURRE ET FROMAGE—Le beurre de choix est rare et en bonne demande, mais le commun est négligé. L'approvisionnement de fromage est faible et l'article est en demande. Le beurre du Nord se vend 45 à 52 cts, celui de l'Ouest 29 à 40 cts, fromage du Nord et de l'Ouest 23 à 24 cts, Dairy anglais 25 à 26 cts.

DIVERS—Les pommes de terre se vendent $3 25, les pommes $5 à $6, les oignons $11 50 à $12 le baril, les haricots $7 à $8, les œufs $27 à $30 le baril.

CORDE D'EMBALLAGE—Le marché est fort calme. Les lots ronds sont tenus à 15 cts la livre. Les commerçants la vendent en détail 16 à 16 1/2 cts la livre.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Il ne s'est pas opéré de mouvement dans cet article depuis plusieurs semaines. Il n'en fait quelques demandes pour le détail. Ventes à 26 1/2 cts la yarde, en rouleaux et 26 cts en balles.

CAFÉ—La demande pour la campagne est bonne et les commerçants y font face moyennant 27 à 29 cts la livre en monnaie courante, pour le Rio ordinaire à choix.

FRETS—Le marché continue à être fort calme. Les prix sont: 1/2 à 3/4 cts par livre de coton sur steamships pour New York, 1/2 cts sur navires à voiles et 7/8 à 1 ct sur steamer pour Boston, 1/2 à 5/8 d sur navire à voiles et 1 1/4 à 1 1/2 d sur steamer pour Liverpool, et 1 1/4 à 1 1/2 sur navires à voiles pour le Havre et Brême.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 14 mars.

Arrivés, bêtes, 189 bœufs de l'Ouest, 60 bœufs du Texas, [illegible] cochons, 120 moutons et [illegible] vaches à lait.

Vendus—[illegible] bœufs de l'Ouest, 189 bœufs du Texas, 611 cochons, 1275 moutons, 77 veaux et 75 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net	[illegible]	à	[illegible]
do de première qualité	[illegible]	à	[illegible]
do de deuxième qualité	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, de choix, par liv. net	[illegible]	à	[illegible]
do de première qualité	[illegible]	à	[illegible]
do de deuxième qualité	[illegible]	à	[illegible]
do de troisième qualité	[illegible]	à	[illegible]
Cochons de l'Ouest, par liv. [illegible]	[illegible]	à	[illegible]
Moutons, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Vaches à lait, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Veaux, par tête	[illegible]	à	[illegible]

IN MEMORIAM.

Une messe sera célébrée VENDREDI prochain, 16 du courant, à sept heures du matin, par le rév. père Turgis, à la chapelle, au coin des rues Conti et Remparts, en mémoire de LUCIEN M. FORTIER, membre de la batterie Le Gardeur, tombé à la bataille d'Averasboro, Caroline du Nord, le 16 mars 1865.

Ses parents et amis, ainsi que ses compagnons d'armes, sont priés d'y assister. 14mars—2t

ATTENTION.

LE BEAU STEAMER
MINNETONKA

Sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur, JEUDI, 15 courant, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, par ordre de l'agent des assurances.

Cette vente importante ne peut manquer d'éveiller l'attention des

CAPITALISTES,
ARMATEURS, &c.

Elle sera faite par TOURNÉ & NEUBERGER.

Voir l'avis d'encan. 14mars—2t

☞ Nous recommandons d'appeler l'attention des marchands de [illegible] tabac à chiquer, &c., à la grande vente que fera M. S. Murphy, ce matin, à 10 heures, à l'entrepôt de la rue Lafayette, au coin des rues Magazine et Lafayette.

Proclamation du Maire.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
Hôtel-de-Ville, 14 mars 1866.

I.—Afin d'assurer la ville de la Nlle-Orléans et à ses faubourgs un état sanitaire tel qu'il fasse à une communauté aussi populeuse à l'approche probable d'une épidémie, les personnes qui occupent des maisons, &c., dans les paroisses d'Orléans et de Jefferson, y compris Algiers, sont requises d'enlever de chez elles, de suite et avant le 1er avril prochain, les ordures et autres immondices [illegible] qui pourraient s'y trouver, de nettoyer et désinfecter la propriété dans les limites qu'ils occupent; et de les tenir à l'avenir dans un état de propreté. [illegible]

Les propriétaires de la ville au sujet de l'état sanitaire des abattoirs, des tanneries, des marchés, des fabriques qui exhalent des odeurs délétères, doivent à l'avenir être observés, sous peine de poursuites, par ceux auxquels il a été [illegible].

[illegible]

II.—Toutes les ordures devront être déposées dans des lieux désignés [illegible]

[illegible]

III.—L'usage d'ordures ou de substances pouvant produire [illegible]

IV.—Il ne devra plus être transporté, dans la paroisse d'Orléans aucune ordure [illegible]

V.—On passe une vente de 25 courant, toutes les carcasses qui se sont accumulées [illegible]

VI.—Cet ordre ne doit pas être interprété de façon à décharger les officiers de ville ou autres personnes des devoirs qui leur incombent en vertu des lois et des ordonnances, mais à faciliter et aider à l'exécution des ordonnances et règlements des [illegible]

VII.—Les détenteurs de fumier, les médecins et les citoyens en général [illegible]

Le tout, [illegible]

LIBRAIRIE DE A. BALU.

Reçu par le steamship Brazilian:
BESCHERELLES—Le grand dictionnaire national.
V. MARCADÉ—Etudes de science religieuse.
J. LOYSEAU—Lettres sur la vie d'un nommé Jésus (cordonnier) (Réponse sarcastique à M. Renan)
LOUIS FIGUIER—Année scientifique 1865.
DOCTEUR DÉCLAT—Nouvelles applications de l'acide phénique en médecine et en chirurgie.
COSTE—Manuel de dissection.
DR. REIS—La clef de la science de l'homme.
DR. LUNEL—Guide pratique du parfumeur—dito de l'épicier. (ouvrages nouveaux)
DUBIEF—Guide pratique du tonnelier et de l'amidonnier—dito pour la fabrication des vins factices. (ouvrages nouveaux)
HAUDOUIN—Des pétroles et son traitement industriel—Traité élémentaire d'agriculture.
TRISSIER—Manuel général de la maçonnerie.
BOURDON—Eléments d'arithmétique.
RICARD—La femme, l'amour et le mariage.
MARTIN—Les dangers de l'amour et du libertinage pour l'homme et pour la femme.
DEBAY—Histoire naturelle de l'homme et de la femme—Hygiène du mariage.
PAUL DE KOCK—Une grappe de groseilles—Les demoiselles de magasin et autres grappes [illegible].
PONSON DU TERRAIL—Les chevaliers du clair de lune—Testament de Grain de Sel.
do do La jeunesse du roi Henri (complet)
de MONTÉPIN—Les enfers de Paris.
F. AHN—Nouvelle méthode pour apprendre l'anglais—dito l'italien.

Un grand assortiment de romans illustrés et in 18 de Paul de Kock, A. Dumas, E. Sue, Balzac—Manuels Roret: Galvanoplaste, distillateur, pâtissier, sommelier, cuisinier, chapelier, fabricant de fleurs artificielles, escrime, savonnier, fabricant de produits chimiques, limonadier et glacier, cartier, serrurier, &c. &c.
Ouvrages de chimie, physique, anatomie, mécanique, &c. A. BALU,
12 mars—6 No 80 rue de Chartres.

AVIS.

PERSONNE n'est autorisé à faire des achats ou contracter des dettes pour mon compte ou comme étant mon associé. J'ai vendu à M. Fletcher le magasin de comestibles du No 71 de la rue Fraux Lerens, entre les rues Hôpital et Ursulines.

Nlle Orléans, 10 mars 1866. XAVIER MOREL. 10mars—3t

ON DEMANDE UNE GARDIENNE D'ENFANTS. Un bon salaire sera payé. Inutile de se présenter sans bonnes recommandations.
S'adresser au No 147, rue du Canal. 14mars—1f

A. DESPOMMIER,
JARDINIER-FLEURISTE,

Au coin des rues Jackson et Chesnut, dans District, a l'honneur d'annoncer à ses amis et à sa clientèle qu'il vient de recevoir de Hollande une collection magnifique d'oignons, tels que Tulipes, Jacinthes, &c., qu'il offre au public à un prix très modéré. 14mars—3t

Excursions.

POUR LA BAIE ST-LOUIS, PASSE CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY, BILOXI ET OCEAN SPRINGS.

Le magnifique steamer favori

CRÉOLE,

à basse pression, commandant Charles Walker, partira pour la Baie St-Louis, la Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs, JEUDI, 15 mars, à l'arrivée du convoi de neuf heures du matin du chemin de fer Pontchartrain. Il partira d'Ocean Springs, pour la Nouvelle-Orléans, VENDREDI MATIN. Pour fret ou passage, s'adresser à LEACH & PERKINS,
14mars—2 Au coin des rues Carondelet et Gravier.

Ligne de steamers à basse pression et à pulpe, entre la Nlle-Orléans et le Texas.

POUR GALVESTON ET INDIANOLA.
Passage pour Galveston $15
" " Indianola 20
Fret pour le Texas, 1/2 du taux actuel.

Le beau steamer

MATAGORDA,

neuf et en fer, commandant John Lewis, partira pour les susdits ports, VENDREDI, 16 mars, à 8 heures du matin, du pied de la rue Julia. Il transportera des passagers et du fret, ainsi qu'il est ci-dessus.

I. C. HARRIS,
Au coin des rues Camp et Commune.

☞ Les consignataires seront signés au bureau à [illegible] 14mars

Ligne journalière de steamers à basse pression entre la Nouvelle-Orléans et Mobile.

POUR MOBILE.

Départ, MERCREDI, 14 MARS, à l'arrivée du convoi de 4 heures du chemin de fer Pontchartrain. Le beau steamer

LOUISE,

neuf et en fer, commandant Jos. Hopkins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à I. C. HARRIS,
Au coin des rues Camp et Commune.

N. B.—Il ne sera pas reçu de fret après 2 heures et demie P. M.

Le fret est pris à 25 pour cent au-dessous des taux annoncés sur les cartes.

On ne signera pas de connaissement après 4 heures P. M. 14 mars

$10 de récompense.

CHEVAL PERDU.

Perdu, dimanche au 9 de ce mois, UN CHEVAL bai, de haut, à neuf mains de haut, boiteux de la jambe droite de derrière. La personne qui le ramènera à Carrollton, à l'écurie de M. Fortier, recevra dix piastres de récompense; ou peut le ramener au No 713 rue Poydras, No 715, au coin du marché. 14 mars—2

Liquidation Positive.

A dater du premier mars prochain jusqu'au premier mai suivant, je vendrai tout le contenu de mon magasin (consistant en bijoux, montres, &c, &c.) je demeurerai pour le prix la valeur de ces objets ou et, et je recevrai en paiement (au pair) les billets ayant cours de sorte que les prix se trouveront ainsi réduits de quarante pour cent.

Toutes les personnes qui m'ont remis des montres ou des bijoux, pour être réparés, sont priées de les reprendre avant le premier du mois de mai prochain.

Ceux à qui je puis devoir, ainsi que ceux qui me doivent, sont priés de passer à mon magasin, rue Royale 120, avant le premier du mois prochain, pour régler leurs comptes.
28fév—1mPP LOUIS MUH.

A LOUER.

DEUX grandes pièces au rez-de-chaussée, donnant sur la rue, convenables pour magasins, au No de [illegible] Maison entre Royale et Chartres. 14mars—2t

Importation directe de Paris.

200 LIVRES chocolat de Menier.
6 caisses d'huile de foie de morue de Hogg à [illegible]
Aussi:
[illegible] pilule quinquina Laroche, ferrugineux et iodé.
[illegible] flacons dragées de Santonine.
[illegible] barils purgatif et vomitif de Le Roy.
[illegible] barils élixir anti-glaireux.
[illegible] flacons sirop de Raifort iodé de Dorvault.
[illegible] boîtes pilules de Dehaut.
[illegible] douzaines eau de mélisse des Carmes.
[illegible] flacons phosphate de fer de Leras.
[illegible] boîtes pastilles de Vichy.
[illegible] flacons poudre de Rogé.
[illegible] douzaines boîtes et pommade phylocome et autres extra-fin de la Société Hygiénique.

Ainsi que tous les autres médicaments patentés français nouvellement importés.

A vendre à des prix très modérés, à la pharmacie LOUIS CASTEL,
13mars—1m.PP au coin des rues Dauphine et Bourbon

Résidence d'été à vendre.

A vendre, à des conditions avantageuses, une jolie résidence d'été, bâtie sur un endroit planté de grands chênes, sur les bords de la rivière Tchefuncte, à un mille au-dessus de Madisonville. La maison est meublée et contient cinq pièces; il y a, en outre, une cuisine, une écurie avec remise, &c., et un wharf et une cabane à bains. La propriété comprend une quarantaine d'arpents, divisés en jardin, verger, bois, &c., le tout complètement enclos.

S'adresser pour traiter, de neuf heures à midi, chez ROMAN & OLIVIER,
15mars—1m 27, Front Levée.

Demande d'Ouvriers.

ON demande immédiatement pour travailler sur une ferme située à deux milles seulement du centre de la ville, 4 à 5 hommes habitués à traire les vaches et 4 à 5 hommes sachant conduire les voitures et travailler la terre.

Salaires de $12.00 à $25.00 par mois, bonne nourriture, et 3 coups de whisky par jour.

S'adresser au magasin de graines de Mr Bachelier, rue des Ursulines No 21 et 23. 13mars—2

DIVERS—DIVERS.

5 surons indigo de Guatemala.
25 barils miel de Cuba.
[illegible] caisses vin de Rüdesheimer, Geisenheimer et Hochheimer.
100 barils sucre en poudre et en morceaux.
75 quarts pipes et barriques sherry, Lowrye, & [illegible]
25 quarts pipes vin de Porto doux.
[illegible] caisses savon de Castille.
125 barriques vin de Bergerac.
150 caisses fruits à l'eau-de-vie.
125 do sardines en 1/4 et 1/2 boîtes.
50 do prunes en jarres.
[illegible] quarts pipes Porto doux—Velotte.
[illegible] caisses eau-de-vie—Eyquem.
[illegible] do vermouth Noilly Pratt & Co.,
[illegible] do absynthe.
[illegible] do chandelles Paraffine.
[illegible] do allumettes en cire.
A vendre à l'amiable par BERNARD TURPIN,
13mars—6t No 97, rue Vieille Levée.

THOMAS C. PAYAN,
MARCHAND DE CONFECTIONS
en gros et en détail
ET IMPORTATEUR DE
MARCHANDISES SÈCHES,
étrangères et américaines,
72........rue du Canal........72
13mars—1m entre Camp et Magazine.

Rucker & Erskine,

SEULS AGENTS DE
G. W. RUCKER & CO.,
ET DE
ERSKINE & RUCKER,

Fabricants de tabac à chiquer en plaque, et négociants commissionnaires, au
No 56 de la rue du Magazine,
13mars—1m Nlle-Orléans, Lne.

LA FLORITA.

Manufacture de Cigarettes de la Havane.

POUVANT rivaliser favorablement avec les meilleures marques importées de Cuba.
Constamment en main et à vendre par
J. VILLARRUBIA,
Aux Magasins Bleus
12 mars—6 No 3, rue Bienville.

SUCRE. CIGARRES.

625 caisses sucre jaune et brun de la Havane, 150 boîtes cigares de la Havane, marques choisies.
A vendre par J. VILLARRUBIA,
Aux Magasins Bleus,
13 mars—6 No 3, rue Bienville.

Café torréfié concentré d'après le nouveau procédé de V. E. SARRAZIN.

LE soussigné invite les familles, les propriétaires de bateaux, d'hôtels et de restaurants, &c., à faire l'essai de son café torréfié concentré qu'il vend à des prix très modérés. Il a également un assortiment très varié de comestibles de toutes espèces, de thés, de vins, liqueurs assorties, etc. V. E. SARRAZIN,
13mars—1m No 34, Chartres, coin Conti.

AVIS
A messieurs les habitants et pêcheurs.

LE soussigné a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient d'ouvrir un magasin d'éperviers et de seines en fil de chanvre ou de coton, de toutes dimensions, à mailles ordinaires, et en très petites mailles pour chevrettes. On recevra les commandes pour seines de dimensions plus qu'ordinaires, depuis 6 jusqu'à 20 pieds de chute, lesquelles seront toujours livrées sous le plus bref délai. Pour de plus amples renseignements le public est prié de vouloir bien s'adresser au magasin situé Passage de la Bourse, No 126, entre Conti et Saint-Louis. A. THEZE.

Vins rouges! Vins blancs!

EN débarquement du brick GARIBALDI, capitaine Bal, venant de Bordeaux—
75 barriques VIN rouge "Graves de Vignonet".
20 barriques VIN rouge "Côtes St-Jean".
20 demi barriques VIN blanc "Côtes de Macau".
A vendre par CESAIRE FASSY.
13 mars—6t No 90 St-Louis.

AVIS.

UN monsieur d'un certain âge, bon comptable, ayant la [illegible] [illegible]

IMPORTATION DIRECTE.

Marchandises de Printemps
A BON MARCHÉ.

J. LEVOIS & Co.,

ANGLE DES RUES
CANAL ET BOURBON

REÇU PAR LES STEAMERS
FLORIDA,
BRAZILIAN,
BOLIVIAN,

Un nouvel assortiment
De Marchandises, Nouveautés
—En—

JACONATS,
ORGANDIS,
GAZE DE SOIE,
GRENADINE DE LYON,
BAREGE INDIEN,
GRENADINE DONA MARIA,
ALICIENNE BRODÉE,
CREPE DE CLUNY,
CREPE ROSÉE DU PRINTEMPS,
MOUSSELINE TISSÉE pour Corsages Russes,
TARLATANE BRODÉE,
MOUSSELINE BLANCHE BRODÉE pour robes,
JUPONS BRODÉS ET SOUTACHÉS,
BALMORALS D'ÉTÉ,

Un très grand choix de LINGERIE fine,
CHEMISES BATISTE,
PEIGNOIRS,
CAMISOLLES,
ROBES DU MATIN,
ROBES DE BAPTÊME

300 POINTES DENTELLE LAMA, dessins nouveaux, pour l'été

200 POINTES ET BURNOUS DENTELLE CAMBRAI

100 MANTELETS DENTELLE CAMBRAI pour dames élégantes.

Nous ouvrirons LUNDI, 12 courant,
2 caisses JACONATS français, dessins nouveaux,
A 40 cents la yarde,
—ET—
2 caisses BAREGE GRENADINE
A 36 cents.

J. LEVOIS & CO.,
11mars—6 Rues Canal et Bourbon

IMPORTATION DIRECTE

MARCHANDISES
DE PRINTEMPS.

A VENDRE EN GROS.

Aux conditions les plus avantageuses.

20 caisses INDIENNES fond blanc 4/4
[illegible] do do bleu et blanc, de Rouen,
10 do PERCALES Gros Odier et Steinbach,
[illegible] do BRILLANTES Cotonines,
10 do JACONATS Dolphus Mieg,
[illegible] do do anglais,
[illegible] do ORGANDYS Koechlin et Gros Odier,
[illegible] do INDIENNE imprimée pour rideaux,
[illegible] do do rouge Andrinople,
[illegible] do do jaune et bleu uni,
6 balles COTONNADE française forte,
[illegible] do do do légère,
[illegible] do do do façon Allemagne,
3 balles MADRAS pour,
[illegible] do do deuil,
[illegible] do do pigues,
3 caisses CORSETS,
1 do BRASSIERES brodées,
GRENADINES Nouveautés,
MOZAMBIQUES do
LINOS GLACÉS,
ALPACAS—FLORENTINE—ETAMINE—CHALLY ALEPINE.

6 caisses COUTILS nouveautés,
2 do DUCK uni,
2 do DRAP d'été,
1 do MERINOS gris de poudre,
1 do DRAP léger chiné,
1 do TWEED,
1 do DRAP pointillé coton,
1 do do quadrillé noir et blanc,
1 do CHEMISES Charvet,
3 do PARFUMERIE Monpelas et Pivert,
1 do PARAPLUIES 32 et 35 pouces,
10 do CHAUSSETTES françaises,
100 dz. BRETELLES Guyot,

J. LEVOIS & CO.,
11 mars—6 f A l'angle des rues Canal et Bourbon

THOMAS C. PAYAN,

Marchand de confections en gros et au détail,

No 72, RUE DU CANAL,

Entre Camp et Magazine.

Vient d'ajouter à son ancien stock l'assortiment le plus complet et le plus varié de

MARCHANDISES SÈCHES

Et offre en vente à ses nombreux amis et clients en gros seulement et AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ.

INDIENNES,
JACONATS,
COTONS BLANCS,
do ECRUS,
DENIMS,
STRIPES,
COUTILS A MATELAS,
COTONNADES,
BRINS ET BOBINETS,
MOUSSELINES,
GRENADINES,
BAREGES,

Et tous les articles récemment achetés par lui A LA BAISSE sur les marchés du Nord, d'Angleterre, de France et d'Allemagne.

THOMAS C. PAYAN sollicite respectueusement des acheteurs une visite dans son vaste établissement avant de se décider à traiter partout ailleurs.
13 mars—10

Marchandises sèches

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

POUR CAUSE DE LIQUIDATION,

Au magasin de

L. ETERNOD,

Rue de Chartres, entre Hôpital et Quartier, No 216:

AFIN de liquider mon stock du dit magasin, pour cause de formation de société et de transfert de magasin, j'offrirai en vente à mes clients de la ville et de la campagne, ainsi qu'à tous ceux qui veulent profiter du BON MARCHÉ, à partir du 13 courant jusqu'au 1er avril, un assortiment complet de marchandises sèches telles que
INDIENNES de saison à 15 cents la yarde;
COTON blanc 4/4 valant 45 cents, à 35 cents;
BAREGE broché soie à 40 cents;
TOILES à draps 10/4, 11/4 et 12/4;
Et une foule d'autres articles trop longs à énumérer.
L. ETERNOD.

AVIS DE SOCIÉTÉ.

LES soussignés ont formé une société, qui datera du 1er avril prochain, pour le commerce des MARCHANDISES SÈCHES EN GÉNÉRAL. Le magasin que tenait M. Eternod, dans la rue de Chartres, No 216, sera transporté, par la nouvelle société, au coin des rues Bourbon et Ursulines. La succursale restera au coin des rues Bourbon et Ursulines.
LOUIS ETERNOD,
MANUEL CRESSY.
Nouvelle-Orléans, 13 mars 1866. 13 mars—1 m

Bois de charpente,
Bois de charpente.

CHÊNE, FRÊNE, NOYER,
HÊTRE, CÈDRE, CYPRÈ,
PIN JAUNE, PEU FLIER,

De toutes dimensions, venant d'être reçus et à vendre à des prix réduits.

300,000 pieds Voliches et Solives en cyprès,

A vendre à bas prix, par
JOS A. BROWN,
Chantier de bois de charpente,
11 mars—1 sem. au coin des rues Bienville et Levée.

Habillements! Habillements!
MALARD & TOOKER,
10......RUE DE CHARTRES......10

Nous avons actuellement en magasin un stock frais de HABILLEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ, que nous offrons de vendre aux marchands de la campagne, aux planteurs, &c.

Un bel assortiment d'HABILLEMENTS convenables pour l'été.

PANTALONS ET SACS en coutil et en toile,
SACS alpaca noir de différentes qualités,
PANTALONS fil et cotonnade, pour habitations,
HABILLEMENTS fantaisie, à bas prix, pour habitations,
CHEMISES plaque et en couleur,
Un assortiment complet de LINGERIE.
Les acheteurs trouveront leur intérêt à s'adresser à nous. 4 mars—1m

CHANGEMENT de MAGASIN.

A. DREW

A L'HONNEUR d'informer ses amis et ses clients qu'il a transporté son magasin au

No. 62 rue Royale

[illegible]

RESTAURANT A VENDRE.

[illegible]

CANDIDATURES.

RICHARD C. BOND.

Candidat pour GREFFIER de la QUATRIÈME COUR DE DISTRICT, sujet à la nomination de la Convention démocratique. 14mars—1m

Greffier de la Troisième Cour de District.
M. CHARLES ARROYO est candidat pour la place de Greffier de la Troisième Cour de District. Il se soumettra à la décision de la Convention Démocratique Nationale. 13 mars—t. l. j.

CORONER.

MR. L'EDITEUR,
Veuillez annoncer le Dr. Charles Delery comme candidat à la place de CORONER pour la paroisse d'Orléans. L'élection aura lieu le premier lundi de mai prochain. 11mars—2F

POUR CORONER.

Le Dr. JAMES BURNS sera soutenu, par ses nombreux amis, pour la place de coroner de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui aura lieu le premier lundi de mai prochain.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain.

Nouvelle-Orléans, samedi 10 mars 1866.

LES directeurs de la compagnie du chemin de fer Pontchartrain ont, aujourd'hui, déclaré un dividende de dix (10) pour cent sur le capital de la compagnie—lequel dividende sera payé aux actionnaires ou à leurs ayants cause, au bureau de la compagnie, à partir de samedi, 17 mars courant.
11mars—12F WM. J. CARTER, Secrétaire.

AUX ACTIONNAIRES.

Bureau de la Cie des Chemins de Fer de la Ville de la Nlle-Orléans.

Nouvelle Orléans, 7 mars 1866.

AUJOURD'HUI, à l'assemblée régulière des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de quinze piastres par action sur le stock primitif lequel dividende sera payé aux actionnaires le 19 du courant. La Compagnie paiera la taxe de revenu intérieur des Etats Unis sur le dit dividende.
8mars—6t WM P. SINNOTT, secrétaire.

Germania Insurance Company.

CONFORMÉMENT à l'article (3) Trois de cette compagnie, les actionnaires sont requis de payer les (20) vingt pour cent par action, au No 180, rue Gravier d'ici au 25 courant.
Nlle Orléans, 8 mars 1866 D. MICHEL, Président.
EMILE MAIER, Secrétaire 7mars—6

N. SOULE .... A. COPPENS

SOULE & COPPENS,

A. COPPENS, Encanteur et Estimateur,
91.......RUE ROYALE.......91
Entre Conti et St Louis.
5mars—1m

Magasin Crescent d'Habillements.
R. PITKIN,
13 et 15......RUE DU CAMP......13 et 15
PRINTEMPS ET ÉTÉ DE 1866
Habillements de Printemps et d'Eté.

Il vient d'être reçu et il s'ouvre à ce magasin, pour être examiné, le plus bel assortiment de

HABILLEMENTS FAITS,
—ET—
LINGERIE POUR MESSIEURS.

Que M. Pitkin ait jamais eu le plaisir d'offrir à ses amis et au public.

Département de gros au premier.

Les marchands qui visitent en ce moment la ville feraient bien de s'adresser à ce magasin. 11mars—7

Perdu ou égaré.

QUATRE BILLETS à ordre tirés par Clara Fisher à son propre ordre, endossés par elle, chacun de la somme de mille cent piastres, tous datés Nouvelle-Orléans 20 décembre 1862, signés de "notaire" par W. H. Peters, notaire public, et payables respectivement le 1er juillet, le sept, 1er septembre, le novembre 1863 et 1864, à la ville, à [illegible] le nombre [illegible].

Ces billets ont été payés, après évidence et application sera faite au Cour pour demander la radiation de l'hypothèque qui les garantissait.

S'adresser à F. Camus, notaire public, ou à E. Filleul avocat, 36 rue Royale. 13mars—13, 17, 24

GRANDE VENTE DE
BOIS DE CHARPENTE.

Il sera vendu aux chantiers de bois du gouvernement à Alger, Louisiane, MARDI, 20 mars 1866, les bois suivants:
300,000 pieds bois de chêne, assorti.
100,000 pieds planches en pin et cyprès assorti!
100,000 pieds planches en pin et cyprès, &c.
163,000 pieds bois de charpente de [illegible]
La vente commencera à 10 heures du matin.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
Par ordre du Bvt Colonel J. G. CHANDLER,
Quartermaster et chef
F. J. STRANG
11mars—7 Bvt Lt-Col. et A. Q. M.

CHAUSSURES.
BLANCAND & GUITET,

No 40 RUE VIEILLE-LEVÉE, ENTRE DOUANE ET BIENVILLE.

MARCHANDS EN GROS
De Bottes, Souliers et Brodequins des meilleures fabriques.
6 mars—1m

POUDRE! POUDRE!
Compagnie Hazard de Poudre.

Cette Compagnie ayant établi son ancienne agence et ayant expédié un stock complet, un assortiment général de qualités, je suis prêt à remplir tous les ordres, comme par le passé, aux prix ordinaires, sans frais de livraison.

La qualité de cette poudre étant généralement reconnue supérieure à celle de toutes les autres fabriques, je crois inutile d'appeler l'attention du commerce et des acheteurs sur sa supériorité.

Les ordres laissés à mon bureau seront promptement remplis.

C. T. BUDDECKE,
9 mars—1m Rue du Camp, No 36.

EN débarquement du brick Garibaldi, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné—
44 barriques vin rouge Lust & Co.,
200 caisses do do
25 caisses guignolet d'Anger,
10 do vin de Champagne,
10 do do do 1/2 bouteilles.
20 barriques P. Rousseau & Co.
10 caisses vin blanc,
20 1/2 eau-de-vie de cognac.
H. PIUSSAN,
8mars—6F 19, rue Conti.

GRANDE RÉDUCTION.

Marchandises sèches offertes

MARCHANDISES SÈCHES
A PRIX RÉDUITS,

PAR

C. A. BARRIERE & BRO.,

EN LIQUIDATION.

135..............rue du Canal..............135

A partir du 5 courant, nous offrirons tout notre stock de marchandises à des prix au-dessous du cours.

Tout ce qui ne sera pas vendu le 1er d'avril, sera vendu à l'encan, notre maison devant être dissoute définitivement. Nous invitons les négociants de la ville et de la campagne, les planteurs, et tous ceux qui ont besoin de marchandises de venir examiner notre assortiment, qui est immense et qui se compose principalement d'articles récemment importés par nous-mêmes.
6mars—30t C. A. BARRIERE & BRO.

En débarquement du brick GARIBALDI, arrivé de Bordeaux:

VINS EN BARRIQUES.

60 barriques Claret Begué & Pelle.
20 do Côtes de Lormont,
6 do Vin blanc Graves.

VINS EN CAISSES.

725 caisses Claret Begué & Pelle.
37 do Côtes de Lormont,
314 do Vin blanc de Graves Begué & Pelle.

HUILE D'OLIVES

100 caisses, 12 bouteilles de James Plagniol,
20 do 24 do do do

VERMOUTH

100 caisses Noilly Prat & Co.

ABSYNTHE

100 caisses véritable E. Pernod. 1re qualité.

SARDINES A L'HUILE.

200 caisses de 100/2 Saleerie,
100 do 100/4 do do

EAU-DE-VIE ROCHELLE.

10 quart pipes Cognac Pellevoisin,
10 barriques do do

A vendre à l'acquitté ou à l'entrepôt par
T. BAILLY BLANCHARD Jr.,
7 mars—6 28 et 40, Vieille Levée.

EN débarquement du brick GARIBALDI, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés—
1000 caisses huile d'olive J. Plagnol, véritable,
100 do champagne Duc de Montebello,
10 do cire à cacheter,
100 do vermouth Noilly Pratt & Co.,
400 do vins fins, Mont Brion, Chateau Dillon, Chateau Ferrefort, de la maison Sergeant Frères,
300 barriques vin rouge, Clairac,
300 caisses vin blanc et rouge,
20 quarts Cocq Père & Fils 1862,
20 huitièmes do do
20 caisses do do
20 do Achille Fils 1858.
C. CAVAROC & CO.
6 mars—6 116, rue Royale.

BOUGIES DE L'ETOILE.

1,500 caisses, grandeurs assorties.
A vendre par J. AVET,
Aux Magasins bleus,
10 mars—1m Coin Bienville et Vieille Levée.

SAINDOUX PRESSÉ

CONSTAMMENT en main et à vendre par
J. AVET,
Aux Magasins bleus
10 mars—1m Coin Bienville et Vieille Levée.

FRUITS.

CERISES à l'eau-de-vie;
Fruits au jus;
Prunes de Bordeaux;
Raisins de Corinthe,
En débarquement et à vendre par
J. AVET,
Aux Magasins bleus,
10 mars—1 Coin Bienville et Vieille Levée.

N. W. MANNING & CO.,
A l'angle des rues ROYALE & CONTI.

$100,000

De valeur en Pianos, Montres, Bijouterie de toute sorte pour dames et hommes, articles en plaqué de tous genres, Plumes d'or avec manches d'argent à tubes rentrants, machines de couture neuves, montés en or. Albums de toute espèce pour Photographes, Portefeuilles, Porte-monnaie pour dames et hommes, Canifs, Livres, Bibles de famille et autres, Gravures, Photographes, Lithographies, Cadres de porcelaine, Jeux d'échecs, &c, &c, &c.

Le tout sera vendu une piastre pièce, au dehors de la valeur réelle de l'objet.

☞ Tout ce que renferme le magasin sera vendu au comptant au TRÈS BON MARCHÉ.
10 mars—1m tout

Avis de [illegible]

[illegible]

MANUFACTURE
DE
PARFUMERIE ET SAVON
DE TOILETTE.

RUE CHARTRES, NO. 168

Nous appelons l'attention des marchands sur notre vaste assortiment, savoir:
75 différents modèles de SAVON DE TOILETTE odeurs et couleurs variées, depuis 90 [illegible] la douzaine jusqu'à $4.
30 différents modèles de POMMADE, depuis $1 jusqu'à $18 la douz.
80 modèles EAU DE COLOGNE de $1 jusqu'à $[illegible]
50 différents modèles d'HUILES parfumées,
75 do do d'EXTRAITS d'odeurs variées.
Aussi tous les articles de parfumerie,
—TELS QUE—
Eau de Lavande, Vinaigre de toilette, Blanc de Lys, &c, &c.
Et une quantité d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.
Aussi un vaste assortiment de Démêloirs buffle, Brosses à dents, &c. &c.
1fév—1mPP A. ROUSSAN & JACQUIER.

Manufacture de Parfumerie
A LA CORBEILLE DE FLEURS,
34, RUE DE CHARTRES.

MM. FONTAINE & BOUVIER ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils viennent d'ouvrir un nouveau magasin de parfumerie au No. 34, rue de Chartres, entre les rues Bienville et Douane, où ils offrent en vente des parfumeries des premières maisons de Paris et de Londres, telles que

Lubin, Pinaud, Violet, Société Hygiénique, L'Advocat, Monpelas, Guerlain, Coudray, &c., &c.

Toutes ces parfumeries, fraîchement détaillées, sont offertes au public à des prix inouïs de bon marché.

Toutes ces marchandises sont de première qualité, telles que
EAU DE COLOGNE,
EAU DE VIE LAVANDE,
VINAIGRE DE TOILETTE,
EXTRAITS d'odeur pour le mouchoir,
SAVONS et COSMETIQUES,
HUILE et POMMADE pour les cheveux.
PEIGNES et BROSSES de toute qualité, et articles de toilette en général.

Dépôt général de la célèbre teinture de Bisonnad.

On trouvera les mêmes articles à leur autre magasin, rue Ste-Anne, No 45.

Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir voir les échantillons avant de faire leurs emplettes ailleurs.
11 fév—1m,PP FONTAINE & BOUVIER.

CHANGEMENT DE BUREAU.

L. B. POTHIER a transféré son bureau du No 25 de la rue Bienville au No 111 rue Gravier.

Les personnes qui doivent à l'ancienne maison POTHIER & FAUCHEUX sont priées de s'adresser à son bureau, au No 111 rue Gravier, entre la rue des Magasins et la rue du Camp.

Grand stock de marchandises de
printemps.
HAGGERTY FRERES,
133......RUE DU CANAL......133

Offrent en ce moment un des plus grands choix de MARCHANDISES SÈCHES de saison qu'on ait jamais offert à la vente, et qui se compose de
Barèges anglais,
Grenadines, Tissus,
Châles, Mozambiques,
Organdis, Jaconats,
Linons, Toile d'Irlande,
Nappes,
Damas fil, draps, toile 12/4 à draps,
Bobinets, 12/4.

Un assortiment complet d'articles pour les familles et pour les habitations.

Nous attendant à une baisse prochaine dans les marchandises étrangères et du pays, nous vendrons, par suite, notre stock entier, au prix que le prix coûtant.
2mars—1m HAGGERTY FRERES.

Balances,
Balances,
Balances,
BALANCES "STANDARD" DE FAIRBANKS,

Pour foin, charbon animal, balances d'entrepôt, de coton, balances à plateforme, balances d'épicier, à comptoirs, de détail, &c.

Plus de cent modifications et améliorations à adaptées à toute espèce de pesage.

La confiance qu'on a dans la parfaite exactitude de ces balances est telle qu'on les considère aujourd'hui comme supérieures à toutes autres.

FAIRBANKS & CO.,
11 mars—2m Rue Tchoupitoulas, No 9.

En gros et en détail.
217,500 CIGARES DE LA HAVANE,
IMPORTÉS RÉCEMMENT,

COMPRENANT les marques et les classes les plus recherchées, telles que Regalia Bel Rey, Panetela, Partagas, Londres Brevas et Cabañas, Figaro, Londres, pliano Londres Cabañas, Londres et Breves Bustan, Mauro Regalias Walter Scott, Meridiana.

Egalement—Un grand stock de cigarettes de la Havane des marques Honradez, Figaro, Cabañas, Meridiana, Comercio, Sirena, &c., &c., ainsi avec de tabac à fumer de la Havane, première qualité.

A vendre, à des prix modérés par
FERNANDEZ & VILLA,
6mars—1m 3 pc Au coin des rues Douane et Royale

ASILE DE STE-CROIX.

LES Sœurs de Ste-Croix organisent en ce moment une foire au bénéfice de l'Asile des Orphelins, situé à l'angle des rues Elmire et Amour, Troisième District. Cet Asile dont les pensionnaires augmentent tous les jours, a un pressant besoin de secours. Les Sœurs comptent sur le charitable concours des dames de la Nouvelle-Orléans. Leurs offrandes seront reçues avec reconnaissance et l'époque de l'ouverture de la foire sera indiquée plus tard. 27fév

Avis aux Contribuables.

LES Contribuables du Troisième District sont prévenus que la taxe d'Etat sur les propriétés, pour 1865, est due et qu'ils éviteront des frais en s'acquittant sans retard.

C. B. LANG,
Percepteur de taxes d'Etat.
7mars—30t Bureau, Rue de l'Esplanade, No 9

Salon de Fred. Gruber.

Au coin de la rue Commune et du Passage du Théatre.

LE soussigné ayant acheté le vieil établissement connu favorablement sous le nom de JOHN McDONALD, au coin de la rue Commune et Passage du Théâtre, sollicite respectueusement l'appui du public.

On trouvera toujours dans l'établissement les liqueurs des meilleures qualités.
7 mars—1m J. F. GRUBER.

NOUVEAU MAGASIN
DE CHAUSSURES.

M. JOHN NORWOOD prévient les Dames de la Nouvelle-Orléans qu'il aura, à partir de JEUDI de cette semaine le 22 à son magasin rue Baronne No [illegible], un grand assortiment de CHAUSSURES DU PAYS ET DU NORD. Il fait aussi sur commande. Ses prix seront toujours des plus modérés. Il tiendra constamment à son magasin, un assortiment de Souliers et Bottines de satin blanc pour mariage et première communion. 28 fév—1 m

LA VILLE DE PARIS.

AU 1er septembre prochain le nouveau magasin de modes et de nouveautés le VILLE DE PARIS, successeur de la maison D. H. Holmes, sera transféré de son local provisoire, rue de Chartres No [illegible], ancienne maison [illegible], dans sa nouvelle construction rue Bourbon, entre Canal et Douane.

Des dames pour le magasin et des ouvrières pour les ateliers de modes, de robes et de confections, peuvent s'assurer de cette occupation pour le 1er septembre en s'adressant rue de Chartres.
1mars—1m V. FROIDEVAUX, Gérant.

HOTEL PRADAT

A VENDRE OU A LOUER.

Le vaste et magnifique HOTEL situé à Biloxi, Miss., connu sous le nom d'HOTEL PRADAT.

S'adresser à
EUG. C. PRADAT, No 166, rue Poydras,
ou à JNO. B. PRADAT,
6mars—1m No 356, rue Dryades.

AU PUBLIC.

SACHANT que ma marque de CIGARES, El Chato de Orion, a été contrefaite par certains importateurs de cigares à la Nlle-Orléans, je fais savoir aux marchands et aux consommateurs que mon seul agent et importateur de cette marque à la Nlle-Orléans est M. D. JOSE DOMINGO, rue du Canal, No 64.
Havane, 10 février 1866. JAIME CODINA.
2 mars—1m

Victor Pessou,
MARCHAND DE GROCERIES EN GROS,
NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
MARCHAND DE VINS ET DE LIQUEURS
Rue de la Vieille-Levée, No. 28,
16jan—3m NLLE-ORLÉANS

DEMANDE.

ON demande DEUX BONS COMMIS pour servir la confiserie.
JULES HIMBERT,
Encoignure Bourbon et Toulouse.

GRAINES DE COTON,
MILLE BOISSEAUX,
Du célèbre CLUSTER.
Récolte de 1865.

A vendre par S JOHN H. CARTER,
Rue Tchoupitoulas, Nos 8 et 10 et rue de la Nouvelle-Levée, Nos 8 et 10. 2 mars—12 PP

PERDU.

UN BRACELET, forme ovale, en mat, avec des marguerites sur le pourtour, a été perdu hier, sur la rue St-Charles, soit rue du Canal, entre Bourbon et Royale. Ce bracelet porte gravé le nom de sa propriétaire, "Annette Galard. Friend Billy."
Bonne récompense.
Le rapporter au No 11, rue Bourbon. 13 février

Graines de Coton, Graines de Coton.

2500 Boisseaux de "PROLIFIC" de Dean, choisies dans la première cueillette de la récolte de 1865, rapportant par plant, par J. W. Dougherty, près Baton-Rouge. Ces graines sont garanties fraîches et du lieu dont. A vendre, en lots au gré des acheteurs, par HARPER, WALKER & Co.
4 mars—1m Rue Carondelet, No 21.

TAXES DE VILLE.
BUREAU DU TRÉSORIER,
23 février 1866.

LES TAXES DE VILLE de 1865 sur les propriétés foncières et mobilières seront dues et devront être payées avant le

[illegible] MARS PROCHAIN.

[illegible]

MARCHANDISES
SÈCHES.

A. STURZENEGGER & CO.,

86......RUE DES MAGASINS......86

VIENNENT D'OUVRIR
LEUR

Marchandises de Printemps,

ET VENDRONT AUX PLUS BAS PRIX POSSIBLES;

CALICO IMPRIMÉ à fond blanc, 7/8 et 9/8;
JACONAT FRANÇAIS ET ANGLAIS;
ORGANDIES, do do
GINGHAMS SUISSES à carreaux;
do do unis,
GRENADINE NOUVEAUTÉ;
BAREGE do
MOZAMBIQUE;
CREPE;
ALPACCA;
ET UN GRAND ASSORTIMENT DE SOIE DO

COTONNADE FRANÇAISE unie;
do ATTAKAPAS;
do FAÇONNÉE,
LISTADOS Bleus et Blancs
COUTILS Unis et Façonnés;

BONNETERIE FRANÇAISE, ANGLAISE ET ALLEMANDE;
CHEMISES FRANÇAISES ET ANGLAISES;
CORSETS FRANÇAIS ET ALLEMANDS;
MOUCHOIRS MADRAS, en couleur, Pass, Bleu et Noir.

TOILE FIL par pièces de 12 1/2, 16 et 25 yards
MOUCHOIRS OURLÉS;
SERVIETTES OUVRÉES;
NAPPES ET SERVIETTES DAMASSÉES
SERVIETTES Communes et CRASH;

UN GRAND ASSORTIMENT DE
MOUSSELINE FRANÇAISE ET SUISSE de à 6/4;
NAINSOOK UNI, à raies et à carreaux;
MULL-MULL;
BATISTE UNIE;
JACONAT UNI;
BRILLANTÉ;
MOUSSELINE pour Mosquito-Bars;
MOUSSELINE Damassée et à Carreaux;

AUSSI—UN GRAND ASSORTIMENT DE
MARCHANDISES AMÉRICAINES,
TELLES QUE:
CALICOS D'ÉTÉ Imprimés, 6/4 et 7/8;
COTONNADE KIPKA;
COTONS Écrus et Blancs;
DUCK;
TICKINGS;
OSNABOURGS rayés;
do à carreaux;
DENIMS, &c.

FILÉS DE GÉORGIE du No. 5 à 12;
SHIRTINGS DE LA GÉORGIE;
SHEETINGS do

UNE CONSIGNATION DE MERCERIE ASSORTIE ET DE VARIÉTÉS.

Attendu par steamer "Cambria" de Liverpool:
UN GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS ET CASIMIRS D'ÉTÉ;
SOIE NOIRE ET SATIN DE CHINE;
JACONAT NOUVEAUTÉ Français et Anglais;
BAREGE POUR VOILES;
ROCOCO D'ANDRINOPLE;
BOBINETS;
PARAPLUIES, OMBRELLES ET EN-TOUT-CAS
15 fév—1mPP

Denture complète, pour $50, dents garanties et opération sans douleur.

No 2......Le Dr. SPYER, dentiste......No 2
Coin Camp et Canal.

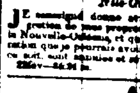

Les dents que pose le Dr. SPYER sont à meilleur marché, plus durables et plus belles que les autres. Les opérations n'ont plus rien d'effrayant pour la personne la plus nerveuse. Le Dr. Spyer donne des consultations en français, en espagnol, en allemand et en portugais. Bureau—No 2, au coin des rues Camp et Canal. Entrée rue du Camp. 11mars—30f

Bureau de l'Auditeur.
ETAT DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 10 mars 1866.

LE temps pour le paiement de la taxe d'Etat d'un quart d'un pour cent sur les ventes et les recettes quotidiennes, fixé par la Législature jusqu'au quinze (15) de courant, avis est donné que toutes les personnes qui ne se sont pas conformées à la loi d'ici à cette date seront sujettes à une pénalité de vingt pour cent, conformément à la loi.
13mars—3f H. PERALTA, auditeur
Bureau, rue Carondelet, No 38

CESAIRE FASSY,
NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
Importateur de Vins, Eaux-de-vie, &c.
ET
MARCHAND EN BOIS-MERRAINS,
90, rue St Louis,
1er jan—3m Nouvelle-Orléans.

LEON QUEYROUZE,
MARCHAND DE GROCERIES
en gros
Et Importateur de Vins français, Eaux-de-vie, &c.
17.........Rue St-Louis.........17
12 jan—3P Nouvelle-Orléans.

AVIS.
Nlle Orléans, 21 février 1866.

JE soussigné donne avis au public que j'ai vendu la propriété de mon magasin au [illegible] de la Nouvelle-Orléans, et que je ne suis plus de la raison pour [illegible] qui pourrait avoir donc [illegible] de la date [illegible].
22fév—3t L. A. BELLANGER.

AVIS.

AVIS est donné qu'il sera fait une demande pour le renouvellement des certificats qui ont été perdus ou égarés.

Le certificat No 32 pour 120 actions du Polk County Copper Company, sur lesquelles $1/00 par action a été payée. Les dites actions ont été émises au "faveur de George W. Parker. Le certificat No 81 du "Variété Association," sur lequel $300 ont été payées. Le dit certificat a été émis en faveur de George W. Parker.
Administrateur de la succession de Geo. W. Parker.
22fév—t 12 je—1m F. GENERES.

Dissolution de Société.

LA Société qui existait entre MM CHS THENARD, PAUL BIZOT et ANTOINE SISSAC, pour l'exploitation de la boulangerie "OLD BASIN BAKERY", est dissoute d'un commun accord à partir du sept du présent mois.

MM. P. Bizot et A. Sissac restent chargés de la liquidation.

Nous profitons de cette occasion pour faire savoir à nos amis et au public en général que nous continuerons le même genre d'affaires.
10 mars—4—P P PAUL BIZOT
ANTOINE SISSAC.

AVIS.

LE soussigné, quittant la ville pour quelques mois pour cause de santé, prie les personnes qui lui ont laissé des montres pour être raccommodées, de vouloir bien les retirer d'ici au 1er avril prochain. Il prie également ceux qui lui doivent ainsi que ceux à qui il pourrait devoir, de venir régler leurs comptes.

Il profite de cette occasion pour recommander M. Henry Jalumeau qui travaille pour lui depuis longtemps et dont il a toujours été très satisfait. M. H. Jalumeau se charge de toute espèce d'ouvrage d'horlogerie à même place, rue Bourbon No 147.
1er mars—5 L. WANGLER.

DEBALLAGE. DEBALLAGE.
Deux Cent-Cinquante (250) Caisses
MARCHANDISES SÈCHES
POUR LE PRINTEMPS.

Comprenant un assortiment choisi pour le marché de la ville et de la campagne, pour être vendu

Au plus bas prix du Marché.

AUSSI, CENT (100) CARTONS RUBANS ASSORTIS
C. JAUBERT & CO.
4 mars—1m No 33 rue de Chartres.

C. RAVELET & FILS,

66.......RUE DE LA DOUANE.......66

IMPORTATION

DIRECTEMENT DIRECTE.

Grand choix de BELLES NOUVEAUTÉS ET ARTICLES DE FANTAISIE reçus d'Europe par les derniers arrivages.

TOUJOURS AU PLUS BAS PRIX.
15 fév—1m

CIGARES DE LA HAVANE.

EN débarquement du steamer Havana, et la goélette Salvador, arrivés de la Havane—
725,000 CIGARES de marques et formes assorties,
75,000 paquets à cigarettes, La Honradez,
A vendre par E. TROISGROS,
85 et 87, rue Douane,
23fév—1m.P.P. entre Chartres et Vieille Levée

PHARMACIE NOUVELLE.
OSCAR ROBIN,
PHARMACIEN ET DROGUISTE,
48..........RUE ROYALE..........48

Et à l'angle des rues Ste-Anne et Villeré.

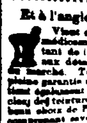

Vient de faire l'ouverture d'un grand envoi de médicaments, drogues, articles pharmaceutiques, tant de l'étranger que du pays, qu'il vendra au prix le plus bas que puisse exiger le marché. Tous ces articles sont de la plus grande pureté et garantis. M. Robin tient également les matériaux pour les peintures, huiles, couleurs, teintures, brosses, pinceaux, etc, ainsi qu'un beau choix de PARFUMERIE française et américaine, pommades, savons, &c., &c.
8 mars—1m PP

A VENDRE.

UNE jolie maison de résidence située rue Bourbon No 407, entre Esplanade et [illegible]
S'adresser à [illegible]
13mars—6f No 68, Passage de la Bourse.

Fco. PISARRO MARTINEZ .... Antonio PALACIO

MARTINEZ y PALACIO,
COMERCIANTES,
196......CALLE CHARTRES......196
[illegible]
1er mars—1m

Fco. PISARRO MARTINEZ [illegible]

MARTINEZ & PALACIO,
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,
196....... rue Chartres.......196
[illegible]